



LE MANOIR DE CLUNY  
31 RUE DES CITRONNIERS  
PLATEAU FOFO  
SCHOELCHER

## Règlement Intérieur 2021-2022

### Discipline générale :

- 1- **Une attitude et un comportement** corrects sont exigés dès les abords de la salle de cours.
- 2- En fin de cours, les parents des enfants doivent venir les chercher devant la salle. **En aucun cas l'enfant ne doit se retrouver seul sur le trottoir.**
- 3- Les parents s'engagent à venir chercher leurs enfants à l'heure !!!!!
- 4- Prévenir l'intervenante en cas de retard.
- 5- Observer les bases élémentaires de Politesse (*Bonjour, Au revoir*).
- 6- Pendant les cours, les élèves doivent s'imposer une gestuelle correcte (*ne pas s'affaler sur la chaise ou le banc etc...*).
- 7- **L'élève est responsable de ses textes qui doivent être rangés dans une pochette ou un lutin.**
- 8- **Les oublis de texte ne seront en aucun cas tolérés au sein du cours ou en répétition de spectacle.**
- 9- Les élèves doivent arriver à l'heure au cours. Une fois le cours commencé, le professeur pourra refuser l'entrée du cours à l'élève qui arrivera avec plus de 10 minutes de retard.
- 10- **Ne pas mâcher de chewing-gum ni manger pendant les cours.**
- 11- Les chewing-gum, bonbons, chocolats, boissons sucrées et autres friandises sont strictement interdits au sein du cours de théâtre.
- 12- En cas d'absence de l'élève, il est impératif de prévenir l'intervenante.
- 13- Une tenue correcte est exigée.
- 14- **Les portables doivent être déposés éteints dans un panier au début du cours et récupérés en fin de cours.**
- 15- Le matériel, (accessoires et autres objets prêtés par l'association) doit être respecté (*banc, chaises, tables, toilette etc.*). Toute dégradation de matériel sera facturée.

16- Il est interdit de fumer aux abords de la salle de cours sous peine d'exclusion du cours.

### **Le cours découverte :**

Tout nouveau venu à droit à un cours d'essai au tarif de 10€ (tarif unique), le cours découverte qu'il aura choisit en fonction de ces disponibilités. S'il choisit de continuer les cours, il poursuivra dans le cours où il a effectué l'essai.  
En cas d'inscription ,les 10€ seront déduit du montant à l'année.

### **LE STATIONNEMENT :**

LE PARKING DE L'IMMEUBLE EST STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE L'IMMEUBLE.  
DES PLACES DE STATIONNEMENT SONT A VOTRE DISPOSITION SUR LA VOIE PUBLIQUE. ELLES SONT GRATUITES ET TRES SOUVENT LIBRES .

### **Répétitions :**

En fin d'année, les parents devront s'engager à respecter les répétitions supplémentaires avec leurs horaires et à honorer leur part de frais supplémentaires éventuels (*costumes, décors, location de salle de spectacle*).  
De plus et afin de veiller au bon déroulement du spectacle de fin d'année, tout élève ne connaissant pas son texte UN mois avant la représentation n'aura pas le loisir de se produire sur scène avec ses camarades.  
Tous les Comédiens de l'Association se doivent de participer aux spectacles de fin d'année.

### **Paiements des cotisations :**

La saison théâtrale se fait de mi-septembre à Fin juin.  
Pas de cours de théâtre durant les petites et grandes vacances scolaires (*sauf indications particulières*).

Le paiement se fait dès la prise du premier cours dans l'année scolaire (*facilités de paiement possible 3 ou 4 chèques maximum débités les 05 ou 15 du mois*)

**Il est important de remettre les règlements complets par Chèque à l'ordre des Comédiens, avec le nom de l'enfant au dos du chèque.**

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement complet remis en début d'année.

Les cours manqués ne seront pas remboursés, ils peuvent être récupérés si l'emploi du temps le permet sur le trimestre en cours.

**Les cours pour adulte** sont au tarif de 25€ la séance soit 100€ le mois. Les participants règlent au 1<sup>er</sup> cours du mois suivant les jours de présence aux séances. Vous recevrez en fin de mois un message confirmant vos jours de présence ainsi que le tarif pour chaque participant.

### **Informations complémentaires :**

Le professeur de théâtre pourra pour cause de formation suspendre les cours exceptionnellement.

Les cours annulés seront rattrapés pendant les vacances scolaires selon le planning des professeurs.

Des répétitions exceptionnelles pourront être mise en place le dimanche.

Les cours sont animés par Julie Mauduech depuis la création de l'Association en 2010 .

Merci de respecter les règles décrites dans ce document !!!!!!!

Cordialement.

Julie Mauduech